

Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination Isère recrute deux facilitateurs(trices) de choix de vie

Dans le cadre du mouvement de transformation de l'offre médico-sociale et d'évolution du droit commun, le gouvernement a impulsé la création de Dispositifs de Soutien à l'Autodétermination (DSA) voués à accompagner les personnes en situation de handicap dans la formulation et la formalisation de leurs projets de vie.

En Isère, le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination en création sera porté par l'association HandiRéseaux38, réseau isérois interacteurs du champ du handicap.

1. Intitulé du poste

Faciliteur(trice) – Dispositif de Soutien à l'Autodétermination (DSA)

2. Finalité du poste

Soutenir les personnes en situation de handicap dans la formulation, la formalisation et la mise en œuvre de leur projet de vie, en favorisant leur autodétermination, leur pouvoir d'agir et leur inclusion, dans une posture neutre et indépendante.

3. Missions principales

- Accueillir sur sollicitation les personnes en situation de handicap (et/ou leurs proches aidants) ayant besoin d'une aide pour la formulation de leur projet de vie et l'identification des ressources susceptibles de contribuer à sa mise en œuvre.
- Accompagner les personnes (et/ou leurs proches aidants) dans l'élaboration de leur projet de vie, en respectant leurs choix et préférences.
- Favoriser l'expression des souhaits dans toutes les dimensions du projet de vie : logement, emploi, santé, citoyenneté, loisirs, etc.
- Agir en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) du projet de vie, sans interférer dans les décisions : informer sur les droits, les aides, les dispositifs, les acteurs et contribuer à l'exploration des choix
- Mobiliser les ressources du territoire en fonction des besoins exprimés.
- Sensibiliser les partenaires du territoire à la démarche d'autodétermination.
- Participer à des actions de communication, colloques, réunions et événements territoriaux.
- Participer au développement des outils de marketing de service (plaquettes, présentations, supports numériques).
- Utiliser et promouvoir la Communication Alternative et Améliorée (CAA).
- Participer à la supervision mensuelle et à la communauté de pratiques régionales.
- Contribuer à la traçabilité de l'activité.

4. Profil recherché

Diplôme de niveau 6 dans les métiers de l'intervention et du développement social, dans les sciences humaines, dans l'éducation.

Permis B.

Expérience souhaitée de 5 ans minimum dans le champ du travail social, des sciences humaines ou de l'éducation.

Expérience dans le champ du handicap souhaitée (personnelle ou professionnelle).

Compétences et savoirs attendus :

- Notions sur les principes d'autodétermination et d'empowerment.
- Capacité à adopter une posture neutre, bienveillante et centrée sur la personne.
- Capacité d'analyse de situation et d'investigation.
- Méthodologie de gestion de projet : planification, suivi, livrables.
- Compétences relationnelles, conduite d'entretien, écoute active, reformulation.
- Maîtrise des outils informatiques et numériques.
- Autonomie, rigueur, sens de l'organisation.
- Créativité et capacité d'adaptation.
- Capacité à travailler en réseau et à mobiliser les ressources du territoire.

La maîtrise des outils de Communication Alternative et Améliorée est un plus.

5. Conditions d'exercice

- CDI temps plein, rémunération suivant convention collective 1966 avec reprise d'ancienneté
- Interventions sur l'ensemble du département de l'Isère.
- Déplacements fréquents (domicile, lieux neutres, partenaires).
- Utilisation de moyens de communication variés (présentiel, visio, téléphone, SMS...).
- Indépendance vis-à-vis de l'offre médico-sociale

6. Formation

Inscription obligatoire dans le parcours de formation certifié CNAM « Facilitateur de Projet et de Parcours de Vie » (Ocellia) dès la prise de poste.

7. Encadrement et supervision

Les facilitateurs sont placés sous l'autorité du coordinateur du DSA Isère.
Groupe d'analyse de pratiques, communauté de pratique régionale.

Envoyez CV et lettre de motivation par mail, **avant le 3 juillet 2026**, à :

Mme Agnès Vacilotto

Présidente

HandiRéseaux38

vie-associative@handireseaux38.fr